

DESCRIPTION DE POSTE

TITRE DU POSTE : AGENT PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

RÉSUMÉ

Sous la supervision du directeur de la construction, l'Agent(e) de prévention santé et sécurité doit veiller à l'application des normes de sécurité exigées selon les lois et règlements sur le chantier. Il adhère aux principes de l'entreprise en adoptant un comportement orienté vers la santé-sécurité, l'environnement et le développement durable.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Adhérer à la culture d'entreprise axée sur la santé-sécurité, l'environnement et le développement durable ;
- Planifier, organiser et coordonner l'ensemble des activités relatives à la prévention des accidents et des lésions professionnelles sur le chantier;
- Faire appliquer les consignes et toutes les mesures de sécurité propres au chantier avec les dispositions réglementaires du Code et les faits observés ;
- S'assurer que tous les travailleurs de la construction connaissent les risques reliés à leur travail ;
- Assister les contremaîtres et les superviseurs dans le processus d'exécution sécuritaire des tâches;
- Agir comme conseiller en sécurité auprès des responsables de chantier ;
- Faire des inspections périodiques et quotidiennes et veiller à ce que les mesures correctives soient complétées ;
- Délivrer des avis de non-conformité et en assurer le suivi auprès des sous-traitants ;
- Exiger que des corrections immédiates soient apportées aux dérogations constatées lors d'une visite de chantier et faire un suivi avec la CNESST une fois les correctifs faits ;
- Faire les accueils et pauses SST ;
- Participer à la rédaction des consignes de sécurité propres au chantier ;
- Tenir à jour un registre d'accidents/incidents et des observations ;
- S'assurer que les mesures d'hygiène prévues au Code de sécurité sont respectées ;
- Toutes autres tâches connexes à l'exercice de ses fonctions

QUALIFICATIONS REQUISES

- Certificat universitaire en santé et sécurité du travail
- Carte d'Agent de Sécurité sur les Chantiers de Construction (CNESST)
- 3 à 5 ans d'expérience à titre d'agent de prévention
- Permis de conduire valide
- Carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP)
- Carte de secourisme

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

- Capacité de travailler en équipe et avec les autres services
- Connaissance du Code de sécurité sur les chantiers de construction
- Autonomie et débrouillardise
- Bon communicateur et leader positif

DESCRIPTION DE POSTE

Date : 12 janvier 2022

Approuvé par : Sarah Laquerre

Signature : 